

Si le faible nombre de pêcheurs que l'on peut voir au bord du Lignon laisse à penser que les cours d'eau de la commune sont « vides » de poissons ; ils recèlent, en réalité, encore une belle population de truites farios sauvages et une des dernières populations d'écrevisses à pattes blanches (espèce d'écrevisse autochtone que nos aînés connaissent bien) des Monts du Forez.



L'A.A.P.P.M.A. (association pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) *La Truite du Haut-Lignon* ayant fait le choix il y a maintenant plus de vingt ans de faire une gestion patrimoniale, c'est-à-dire de ne plus faire d'introduction de truites de pisciculture, d'alevins ou d'œufs de truites (par l'intermédiaire des boîtes « vibert »), les truites qui peuplent nos cours d'eau sont issues exclusivement de la reproduction naturelle.

Les récents inventaires effectués en 2010 et 2013 par la Fédération Départementale de la Pêche de la Loire et l'ONEMA (office national de l'eau et des milieux aquatiques) montrent que le secteur de Jeansagnière présente un état piscicole qualifié d'excellent (soit le niveau le plus élevé); ce classement est établi en prenant en compte différents paramètres (densité en poisson, répartition des classes d'âge(alevins, truites maillées,...), présence d'autres espèces comme le chabot,...) et est comparé aux rivières du Massif Central présentant les mêmes caractéristiques.

Les cours d'eau de la commune (Lignon et petit ruisseaux affluents du Lignon) présentent en effet un milieu idéal pour la truite, qu'on peut décomposer en 3 conditions principales :

- Zones de vie : alternance de calme et de courant, avec des caches derrière des blocs rocheux, sous les berges avec de la nourriture en abondance : invertébrés aquatiques, insectes divers et variés, ver de terre, sauterelles,...
- Qualité de l'eau : fraîche, oxygénée, sans pollution
- Zones de reproduction : lit de galets balayés par un courant régulier

Si les sources se situent dans les tourbières (Sagne-bourrue, la Lite,...) et traversent les forêts de résineux (qui sont des milieux relativement pauvres en nourriture pour le poisson), les cours d'eaux se retrouvent rapidement en milieux ouverts (landes, prés, créés pour le pâturage) qui sont plus riches en nourriture (insectes,...)

De plus, le Lignon a été peu modifié par l'activité humaine sur notre commune; il n'y a pas d'obstacles majeurs (tels des barrages ou seuils) ni de dégradation marquée (tels des recalibrages, des chenalizations,...) qui auraient pu affecter ou détruire les milieux propres à la truite.

Même si on peut voir, ici ou là, les traces d'anciens biefs ou de petites retenues d'eau qui permettait d'utiliser la force motrice de l'eau (comme à Moulin Pichoix),





le cours du Lignon a gardé un caractère sauvage et présente l'ensemble des caractéristiques nécessaires à la vie de la truite.





D'ailleurs, ces biefs, créés par l'homme, servaient souvent de ruisseaux pépinières (ils étaient des zones de reproduction privilégiées), et malgré les taries régulièrement pratiquées, ils permettaient grâce à leur nombres de retrouver une population conséquente de truite chaque année.

La présence de tourbières et de zones humides permettent de conserver un débit d'eau minimal, même en période de sécheresse.

La proximité des sources et l'altitude garantit également une T° fraîche de l'eau, la truite ne pouvant survivre à des T° supérieures à 20°C.

La présence de blocs permet de casser le courant et de brasser l'eau ce qui l'oxygène



Tous les éléments sont ainsi réunis pour offrir de bonnes conditions à la truite.

Cette bonne qualité d'eau se traduit par la présence d'un certain nombre de petites « bêtes » aquatiques tel la gammare, qui est un des « mets » préféré de la truite



Quand à la reproduction, elle se déroule à l'automne sur un lit de galets de petites tailles balayé par un courant marqué.



*Frayère sur le Lignon : zone constituée de galets de petites tailles que la femelle « nettoie » en balayant le fond avec sa nageoire caudale (queue) – d'où la teinte plus claire du fond par rapport au reste du lit de la rivière - avant d'y pondre ses œufs que le mâle fécondent avec sa laitance.*



La truite est un poisson présent dans nos cours d'eau depuis des millénaires et a évolué au fil du temps pour survivre aux conditions parfois extrêmes.

Ainsi, la population de truite d'un cours d'eau présente des petites spécificités propres au cours d'eau, qui se traduisent notamment par des « robes » différentes :

*Ruisseau de Pierre-Brune (Sauvain)*



*Ruisseau du Cotayet (Roche)*



*Ruisseau de Picotte (Jeansagnière)*



L'objectif d'une gestion patrimoniale est de préserver la souche locale de truite fario, qui est complètement adapté aux caractéristiques locales du milieu dans lequel elles vivent (aléas climatiques, nourriture, ...)

Les introductions passées de truite de pisciculture et d'alevins d'origine diverses ont « pollués » génétiquement la souche locale, par croisement lors de la reproduction. Les études scientifiques montrent

que lorsqu'on arrête ces introductions, la part de souche « locale » dans le « code » génétique de la truite augmente progressivement au fil des générations, Un poisson présentant un patrimoine génétique « local » a plus de chance de survie, car étant plus adapté aux conditions locales.

Par exemple, le poisson « sauvage » trouve des lieux de reproduction moins sensibles aux fluctuations du débit.

Ainsi même si les aléas climatiques peuvent affecter fortement les ruisseaux, comme les pluies diluviennes de fin Juillet 2013 qui ont fortement remanié le lit de certains ruisseaux, la truite fario de souche est adaptée aux conditions extrêmes locales comme les crues violentes, si bien qu'il reste toujours des individus adultes qui pourront ensuite se reproduire et repeupler le ruisseau – en 2 ou 3 ans un ruisseau peut retrouver ainsi un niveau de population de truites identique à celui d'avant la crue.

Ces crues provoquant un remodelage du cours d'eau peuvent même permettre de retrouver une variété de milieu qui seront favorables au développement de la truite à moyen terme (zone de reproduction, zone d'alimentation, caches,...).

La fédération de pêche de la Loire a ainsi lancé en 2011 une étude pour connaître le patrimoine génétique des truites des cours d'eau du département et identifier les spécificités à chaque bassin versant ; des prélèvements (nageoire adipeuse et écailles) ont été effectués sur les truites du Lignon sur la commune de Jeansagnière. Les premiers résultats devraient être connus fin 2015.

D'une rivière à l'autre, on note ainsi des variations de la « robe » des truites



Contrairement à la truite, la situation de l'écrevisse à pattes blanches est beaucoup plus critique. Ce crustacé, symbolique des cours d'eau du Massif central, est en effet en voie de disparition. Sa pêche est d'ailleurs totalement interdite depuis 2003 dans le département de la Loire.



L'écrevisse à pattes blanches doit son nom à la teinte claire de la face interne de ses pattes et de ses pinces.

La face supérieure est brune à olivâtre.

Elle peut mesurer jusqu'à 12cm et vit de 4 à 6ans.

Elle a besoin d'un taux d'oxygène élevé dans l'eau et d'une Température fraîche de l'eau (<20°C)

Son régime alimentaire est omnivore composé de débris animaux et végétaux, d'invertébrés aquatiques.

La reproduction se fait à l'automne, l'incubation des œufs est longue de 6 à 8mois. Après l'éclosion, les juvéniles restent accrochés sous le ventre de la mère quelques jours avant de s'émanciper après une première mue.

Leur croissance est très lente, de 1 à 2cm par an.

Pour rappel, la maille, lorsque la pêche était encore ouverte, était de 9cm – mesure de la pointe du rostre (tête) à l'extrémité du telson (queue).



On peut expliquer sa disparition progressive par 3 raisons principales :

Sa forte sensibilité à la qualité de l'eau (elle est par exemple beaucoup plus sensible aux nitrates que la truite) et à la dégradation du milieu dans lequel elle vit (drainage, piétinement bovin des berges et dans le lit d'un cours d'eau)

Comme elle se déplace plus difficilement qu'une truite, elle est également plus sensible aux aléas climatiques. En effet l'écrevisse ne peut « changer » de secteur lorsque le manque d'eau se fait sentir - la sécheresse de 2003 avait été fatale à de nombreuses populations.

La 3<sup>ème</sup> raison est la progression de l'écrevisse californienne (également nommée écrevisse signal) – espèce invasive d'origine nord-américaine - issue d'introductions volontaires (1973 en France) car plus grosses que notre écrevisse à pattes blanches. Elle se reconnaît principalement par une tâche blanchâtre à la jonction des 2 pinces.

Cette espèce d'écrevisse est porteuse « saine » d'une maladie (l'aphanomyose surnommée peste de l'écrevisse) qu'elle transmet aux autres espèces. Ainsi lorsque notre écrevisse « locale » se retrouve en contact avec l'écrevisse californienne, elle est contaminée par cette maladie mortelle ; la population entière d'un ruisseau peut ainsi disparaître en quelques semaines.

La pêche de cette espèce invasive, classée nuisible, est autorisée – le transport d'écrevisses vivantes est par contre interdit, pour éviter toute dissémination.

L'écrevisse à pattes blanches est aujourd'hui cantonnée aux têtes de bassins. On la retrouve encore sur plusieurs petites ruisseaux des Monts du Forez mais la progression rapide de l'écrevisse californienne, qui a déjà colonisé l'Aix jusqu'à Saint-Just en Chevalet par exemple, remonte progressivement le Lignon au fil des années.